

# L'EXCALIBUR II de Minelab le roi des détecteurs sous marins

Mudy Diver notre spécialiste de la plage nous présente un détecteur qu'il possède depuis de nombreuses années. Que ce soit pour détecter à la plage et sous l'eau, l'EXCALIBUR est la référence depuis 15 ans. Coté performance, il atteint le même niveau d'excellence que le Sovereign dont il reprend la technologie multi-fréquence BBS ( de 1.5 à 25kHz) et la majorité des réglages. Les disques de ces machines sont d'ailleurs interchangeables.



Un look incomparable !

La première version de l'Excalibur avec son disque fer à cheval

## Un appareil qui reste stable quel que soit le terrain

Qui n'a jamais rêvé de posséder ce détecteur aux courbes si particulières et au nom si évocateur ? L'Excalibur en est à sa troisième version. Le premier opus était équipé d'un disque 19cm en forme de fer à cheval. Il faut savoir que les cannes et batteries des modèles suivants ne s'adaptent pas sur cette ancienne version. La deuxième génération toute de bleu vêtue, a été renforcée au niveau de l'étanchéité. Minelab la proposait de série avec un disque 19cm (version 800) ou 27cm (version 1000). Ce choix



Le Fouilleur - N°49



L'Excalibur II est une version étanche du Sovereign. On retrouve la plupart des réglages et la même technologie BBS.

est encore possible avec la dernière version, celle que nous testons aujourd'hui: l'Excalibur II sorti il y a 5 ans. Si vous allez vous dédier uniquement à la plongée optez pour le disque 19cm. Si vous voulez aussi goûter aux joies de la détection de plage, choisissez le disque de 27cm. Il est possible d'adjoindre à l'Excalibur d'autres disques. Pour cela, il faut confier votre machine à une société qui lui adaptera une connectique échange afin de permettre de changer de disque. Hélas, la seule société qui réalisait cette opération en France a cessé son activité. A moins d'être un excellent bricoleur ou de passer par l'étranger, il faudra vous contenter du disque que vous aurez choisi d'origine.



L'Excalibur II pèse plus de 2kg !

L'Excalibur II a troqué sa belle couleur bleue contre un vert fluo qui à l'avantage de ne pas vous faire perdre de vue votre détecteur sous l'eau. A ce titre notez qu'il est possible de porter votre boîtier à la ceinture

moyennant un kit "hipmount" optionnel. Cette dernière version utilise des accus niMh au lieu des NiCd des versions précédentes. Le détecteur a aussi été légèrement allégé.

## Il reste la référence malgré des défauts de conception

En effet, la première chose qui choque lors de la prise en main de la bête est son poids et surtout son mauvais équilibrage. Tous les détecteurs de plage/plongée sont ils condamnés à nous casser les bras? Messieurs les fabricants, faites un petit effort s'il vous plaît ! La canne est aussi un peu trop courte pour les prospecteurs de plus de 1 mètre 80.

Le chargeur livré de série n'est pas "intelligent" à la manière de ce qui se fait dans le modélisme. Il vous faudra impérativement respecter les temps de charge au risque de voir votre batterie donner rapidement des signes de faiblesse. Ceci a fait le bonheur des vendeurs d'accessoires aux Etats Unis, ou il demeure la référence, alors qu'en France c'est plutôt le Sovereign GT. Ce dernier n'étant plus produit, nul doute que l'Excalibur II va lui succéder d'autant qu'il est étanche. Vous ne courrez plus aucun risque qu'il prenne l'eau !

RESPECTONS : LA LOI 89-900 ET L'ARTICLE 542 DU CODE DU PATRIMOINE

ART L 542 : Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que de la nature et des modalités de la recherche.

On peut aussi s'interroger sur la disposition saillante des boutons et leur fragilité. Mais là encore, rien de rédhibitoire vu que vous pouvez changer ces derniers. D'ailleurs ce ne sont pas les boutons qui ont tendance à lâcher mais les capuchons qui finissent par s'en aller. Rien de grave donc.



Bague trouvée à côté d'un ferreux

L'Excalibur II est idéal pour la détection à moitié immergée (pour la "patauge"). Nous avons d'ailleurs réalisé une vidéo comparative des Excalibur et Excalibur II dans un lac. Vous pouvez la retrouver sur notre site <http://www.lefouilleur.com/tv>.



L'Excalibur est livré avec son casque étanche

Une fois réglé, vous n'avez plus besoin de toucher à rien, vous pouvez vous consacrer simplement aux signaux. Le signal sonore est très net; les tonalités sont les mêmes que pour le Sovereign.

### Un détecteur simple à régler mais incroyablement fin dans sa restitution sonore

Pour allumer votre "Exca" tournez le bouton Threshold (Seuil sonore) jusqu'à percevoir un léger bourdonnement (c'est ça le seuil sonore). Réglez ensuite le volume sonore. Comme pour un Sovereign, la discrimination et le notch doivent toujours être réglés à 0. Même



Eric, le neveu de Mudy Diver vient de trouver une alliance en or avec l'Excalibur II en janvier.

à 0, les petits éclats de fers sont rejetés. Au delà vous risquez de perdre les petits bijoux en or. Avouez que ce serait dommage ! Comme avec le Sovereign, le gros désavantage de cette discrimination très silencieuse est l'important temps de masquage qui peut vous faire manquer certaines cibles. Ceci le rend quasiment inutilisable en terrain pollué, et de manière générale en terre intérieure. Cela vous oblige aussi à balayer très lentement.

Pour débuter, mettez la sensibilité en AUTO. L'appareil sera toujours stable. Une fois que vous l'aurez en main, n'hésitez pas à augmenter la sensibilité pour gagner en profondeur. Attention, car dans ce mode, les sonorités des ferreux sont moins longues. Ce mode rend l'appareil très stable même avec un niveau très élevé de sensibilité.

L'appareil n'a pas non plus de test pile ce qui est fort peu pratique surtout si vous arrivez à son terme, le seuil sonore devient ingérable et votre Excalibur émettra des



Le kit port ceinture (hipmount) optionnel.

sonorités bien particulières. Mieux vaut toujours avoir une deuxième batterie de secours en réserve. Une fois réglé le détecteur est une merveille de stabilité. Rien ne semble pouvoir le perturber, que ce soit le sable noir ou les changements de sol. Le seuil sonore varie en fonction de la dernière cible rencontrée. Un objet en fer coupera le seuil sonore qui deviendra grave. Aluminium et or feront hélas varier le seuil sonore vers la même tonalité. Si la cible est profondément enfouie, votre détecteur ne bipera peut être pas, mais si vous tendez l'oreille vous remarquerez une variation du seuil sonore. La localisation des cibles est aisée. Détail qui a son importance, ses performances sur l'or sont exceptionnelles !

#### On a moins aimé:

- Appareil lourd et mal équilibré (2.1 à 2.3kg selon le disque)
- Canne standard un peu courte pour les grands. Canne de plongée un peu trop longue...
- capuchons de boutons de mauvaise qualité
- chargeur pas assez évolué
- problème de masquage des cibles
- certains utilisateurs intensifs ont des problèmes de casque et de câble

#### On a aimé

- Machine incroyablement stable quel que soit le terrain
- Remarquables performances sur l'or
- Batterie séparée de l'électronique
- Disque DD de très bonne qualité, protège disque inclus
- Etanche à 65 mètres !
- Système de seuil sonore permettant d'exploiter les signaux les plus faibles
- Nombreux accessoires en option

Mudy Diver & David aka Le roi de la schrap



Accédez à la vidéo de l'Excalibur grâce au lecteur de code barre de votre portable ou tablette.

A gauche, la deuxième version de l'Excalibur remplacée il y a 5 ans.

Le Fouilleur - N°49

RESPECTONS : LA LOI 89-900 ET L'ARTICLE 542 DU CODE DU PATRIMOINE

ART L 542 : Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que de la nature et des modalités de la recherche.